

Délibération n° 2025-54 Modifications des capacités d'accueil

Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 15 mai 2025, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du code de l'Education,
Vu les statuts de l'université des Antilles,

A délibéré :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université soumet les modifications des capacités d'accueil au vote des membres du conseil d'administration.

- *L'augmentation des capacités d'accueil en BUT GEA et BUT TC mises en place à l'IUT de la Martinique.*
- *La rectification de l'erreur matérielle relative aux capacités d'accueil en M1 des mentions Histoire Civilisations et patrimoine et Géographie aménagement, environnement et développement (UFR Roger TOUMSON).*

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 25
Membres présents et représentés : 25	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

Les modifications des capacités d'accueil, conformément aux pièces jointes, sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 15 mai 2025

Le Président de l'université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



Portail Parcoursup 2025

Modification des capacités d'accueil - CA du 15 mai 2025

Composante	Champ	Niveau	N° RNCP	Mention	Parcours	capacité d'accueil 2025			Modalités d'examen des vœux		Attendus à l'entrée en 1ère année	critères de sélection des candidats	Mode composition de la commission de recrutement
						voix (avec mentions)	proposés sur PARCOURSUP	proposés sur ETUDES EN FRANCE	sélectif	non sélectif			
IUT de la Martinique				Technique de commercialisation		40	40	0			OUI	Selon attendus validés en conseil ou 31/11/2025	La composition de la commission d'examen des vœux est arrêtée par le Président de l'UA, sur proposition du Doyen/Directeur de chaque composante.
IUT de la Martinique				Gestion des entreprises et des Administrations (GEA)		40	40	0	X				

Portail Mon Master 2025

Modification capacités d'accueil - Conseil d'administration 15 mai 2025

Composante Champ	Niveau	N° RINCP	Mention	Parcours	capacité d'accueil 2025			Attendus à l'entrée en 1ère année de Master	critères généraux d'examen des candidatures	Mode de composition de la commission de recrutement
					seuls sont recommandés	proposés sur place	proposés sur places en relance			
RTOUNSON /LSH	M	RINCP : 34074	Géographie, Aménagement, Environnement et Développement	Diagnostic territorial et gestion des espaces insulaires	35	35	0	cf. fiches jointes		<p>Les commissions de recrutement à l'entrée en Master ont pour rôle d'apprécier souverainement les candidatures qui lui sont soumises et propose l'admission des candidats.</p> <p>Les décisions de refus d'admission sont notifiées aux candidats. Les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus</p> <p>La commission de recrutement est composée pour chaque mention d'au moins 3 membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le ou les responsables de la mention - au moins 2 enseignants titulaires responsables de(s) parcours types ou intervenant dans la formation. <p>Elle prend ses décisions de manière collégiale. Elle est présidée par le doyen de la composante ou son représentant.</p> <p>Cette composition est arrêtée par le président de l'UA, sur proposition du doyen de chaque composante.</p>
RTOUNSON /LSH	M	RINCP : 34096	Histoire, Civilisation et Patrimoine	Métiers du patrimoine	15	15	0	cf. fiches jointes		